

## Prévenir la violence en ITEP

Prévenir et traiter la violence s'inscrit au cœur de préoccupations centrales pour les jeunes : accompagner leur construction en qualité de sujet, contribuer à leur bien-être, leur garantir une certaine sécurité au sein de l'institution, faciliter les relations à l'autre, etc.

Comment prévenir la violence ? Quelles réponses apporter ?

En pratique, les réponses à la violence et la prévention sont aussi fonction des spécificités de l'établissement. Le cadre apporté et posé par l'institution se doit en outre d'être clair, lisible, pour tous : jeunes, familles, professionnels et partenaires.

Cette formation s'appuie sur les recommandations de l'ANESM et propose de rechercher des pistes d'actions en vue d'apporter des réponses institutionnelles adaptées et de prévenir la violence. Elle prend en compte la situation des professionnels confrontés à la violence.

### Objectifs pédagogiques

- Construire des réponses propres à l'établissement, eu égard aux missions des ITEP
- Développer une culture de la prévention et du traitement de la violence à tous les niveaux et pour tous les acteurs
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

### Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé (groupe à constituer en lien avec ANALYS-SANTE)



Intra\* : 3 jours

### Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion



Formateur-consultant

### Pré-requis

Néant



4 680 €\*

### Programme

- I. Données juridiques**
  - Les infractions pénales liées à la violence
  - Les réponses judiciaires
  - Les réponses disciplinaires de l'établissement
- II. Données cliniques**
  - Types de comportement
  - Typologie des personnalités
  - Phases de crise
- III. La violence dans l'institution**
  - Identifier
  - Observer, analyser
  - Prévoir
- IV. La sécurité institutionnelle**
  - L'organisation et le fonctionnement
  - L'accompagnement individualisé
- V. La prévention**
  - Le partage de références
  - Les actions psycho-socio-éducatives
  - Les conditions de participation et de médiation
  - La définition préalable des conditions et modalités de réparation
- VI. Les situations de crise**
  - Le passage à l'acte
  - L'identification, la prise en compte, l'accompagnement
  - Les suites à donner
- VII. La contention, les espaces de calme-retrait et d'apaisement**
  - Notions de contention
  - Espaces de calme-retrait et d'apaisement
  - Recommandations ANESM-HAS
  - Mise en œuvre
- VIII. La prévention des risques psycho-sociaux**
  - L'impact sur les professionnels
  - Le diagnostic de situation
  - Les réponses
- IX. Ateliers pratiques**

Un travail en ateliers propose de rechercher et d'élaborer des pistes d'actions
- X. Évaluation - bilan**



Sur mesure : nous contacter

Information  
et inscription

Contactez-nous  
Tél. : 02 97 80 30 40  
contact@analys-sante.fr  
www.analys-sante.fr

\* Intra : formation dispensée au sein de votre établissement / Inter : formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement

Tarifs non soumis à TVA France métropolitaine - hors frais de déplacement

Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.

Pour une mesure de compensation du handicap : contactez notre correspondant, Sonia Courteille (tél. 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr), traitement confidentiel